

<b>LOGEMENT C-11</b>	<b>R+1</b>	<b>2 PIECES</b>
----------------------	------------	-----------------

PIECES	SURFACE
Entrée	4.00 m <sup>2</sup>
Séjour - Cuisine	26.90 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.40 m <sup>2</sup>
SDE / WC	5.25 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACES HABITABLES</b>	<b>47.55 m<sup>2</sup></b>
Balcon	6.80 m <sup>2</sup>

Plan conforme à la réglementation PMR

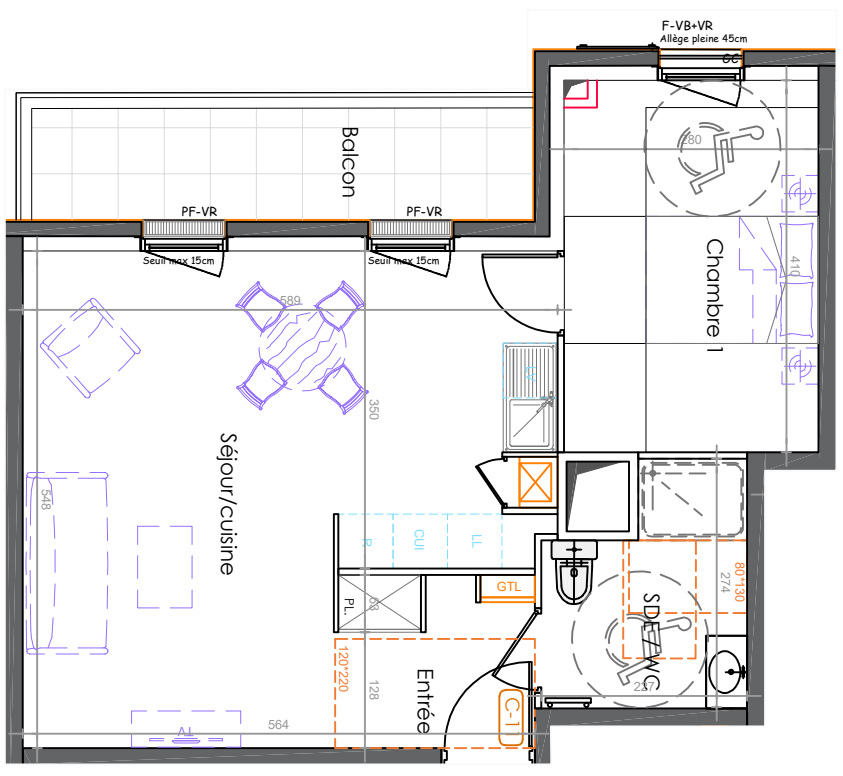
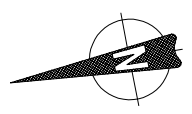
LEGENDE	
	Soffite/aux plafond
	Tableau électrique
	Chaudière individuelle
	Descente EP
	Gainie technique
	Reliobande de poutre
PF Porte-fenêtre	VR Volet Roulant
F Fenêtre	VB Volet Battant
CU Cuisson	LV Lave Vaisselle
R Réfrigérateur	LL Lave Linge

PV Pare-vent	GC Garde Corps
--------------	----------------

NOTA : - Hauteur aux plafond des pièces, sans mention particulière : 2,50 m  
 - La surface habitable des pièces est indiquée dans cette des pièces situées



**INDICE : B**      **Date : 07/01/2025**



NOTA 1 : Le présent plan exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement qui sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques et/ou administratives de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions et les équipements. Les surfaces indiquées sont approximatives, les rebombées de poutres, les soffites, les faux-plafonds, la dimension des gaines techniques sont figurés à titre indicatif. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les placards seront aménagés selon la notice de vente. Les jardins pourront avoir une pente supérieure à 5%.

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, la porte d'entrée, les gaines techniques, la position du tableau électrique et des menuiseries extérieures.